

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 25 octobre 2002

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2002/9-B/4**  
11 septembre 2002  
ORIGINAL: ANGLAIS

## INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— ÉRYTHRÉE 10192.0

### Aide alimentaire aux personnes victimes de la guerre et de la sécheresse en Érythrée

Nombre de bénéficiaires	967 400 (femmes: 545 000)
Durée du projet	24 mois (1er janvier 2003–31 décembre 2004)

#### Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	45 164 891
Coût total des produits alimentaires	20 001 621
Besoins totaux en produits alimentaires	104 531 tonnes

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

# Note au Conseil d'administration

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice du Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe (ODK): Mme J. Lewis

Attachée de liaison principale, ODK: Mme E. Larsen tél.: 066513-2103

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



# Résumé

En Érythrée, la croissance économique et les progrès réalisés en matière de développement de l'agriculture ont été en grande partie annihilés par le conflit frontalier avec l'Éthiopie, qui a duré de 1998 à 2000. Ce conflit a déplacé plus de 1 million de personnes et gravement compromis la situation de la sécurité alimentaire de la population toute entière, la production des zones céréalières fertiles de Gash Barka et de Debub ayant été fortement réduite pendant deux ans. Cette situation a été aggravée par trois années consécutives de sécheresse dans les régions du Sahel au nord du pays. À la fin 2001, le PAM venait en aide, avec des rations alimentaires générales, à près de 1 million de bénéficiaires victimes de la guerre et de la sécheresse. Les dommages économiques et sociaux causés par la guerre et la sécheresse se font encore sentir, et il faudra plusieurs années de précipitations normales et de stabilité politique pour les surmonter.

La présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) contribuera à faire face aux besoins de secours et de redressement des populations vulnérables menacées par l'insécurité alimentaire en Érythrée en se fixant les objectifs immédiats suivants:

- a) amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et de l'état nutritionnel des populations cibles;
- b) accès accru des communautés cibles aux actifs physiques, aux connaissances et aux compétences.

La promotion de l'équité entre les sexes sur le plan de l'accès aux ressources et aux actifs et de leur gestion sera appliquée tout au long de l'intervention.

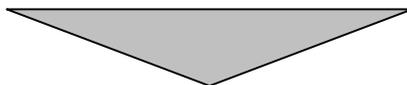
La première année, l'intervention comprendra une vaste composante de secours et de réfugiés/rapatriés, car il y a encore dans les camps environ 60 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et expulsés, les mines terrestres dans leurs zones d'origine les empêchant de rentrer chez eux et de cultiver la terre. Ce groupe ainsi que 100 000 réfugiés rapatriés du Soudan auront besoin de rations générales mensuelles complètes pendant la première année de l'IPSR pour se réinstaller et commencer leurs activités agricoles. La démobilisation prévue de 200 000 soldats est retardée depuis novembre 2001; le processus de démobilisation devrait se poursuivre jusqu'en 2003. Le PAM prévoit de distribuer à 100 000 soldats démobilisés un colis initial de vivres pour deux mois pour les aider à reconstruire leurs moyens de subsistance.

Dans le cadre de la stratégie de redressement, le PAM réalisera différents projets qui contribuent à améliorer les inscriptions scolaires, la santé, l'agriculture et les infrastructures et qui ciblent 600 000 bénéficiaires, principalement dans les régions à déficit vivrier chronique d'Anseba, de la mer Rouge nord et sud. Les activités de redressement s'attacheront en particulier à renforcer la participation des femmes à tous les aspects des interventions du PAM et incluront l'éducation des femmes et des filles par le biais de l'alphabétisation des adultes et de l'alimentation scolaire. En outre, le PAM fournira une alimentation supplémentaire et thérapeutique à quelque 32 000 enfants, femmes enceintes et mères allaitantes dans le cadre de programmes mis en œuvre par le Ministère de la santé et des organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées. L'IPSR comportera aussi un plan d'urgence dans l'éventualité de catastrophes naturelles ou de nouveaux conflits.



L'IPSR fournira 104 531 tonnes de produits alimentaires à 967 400 bénéficiaires sur une période de deux ans, pour un coût de 45 164 891 dollars E.-U.

## Projet de décision



Le Conseil approuve l'IPSR pour l'Érythrée 10192.0—Aide alimentaire aux personnes victimes de la guerre et de la sécheresse en Érythrée (WFP/EB.3/2002/9-B/4).



## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### Contexte de la crise

1. L'Érythrée se situe dans la partie nord de la Corne de l'Afrique, elle est bordée par la mer Rouge à l'est, Djibouti et l'Éthiopie au sud et le Soudan à l'ouest. Elle comprend quatre régions distinctes: les basses terres fertiles à l'ouest (Gash Barka), les montagnes au nord en bordure de la zone du Sahel (Anseba et Mer Rouge Nord), les plateaux volcaniques fertiles du centre et du sud (Dehub), et les plaines désertiques de la dépression du Danakil à l'est.
2. Le climat est semi-aride avec deux saisons des pluies distinctes: la première entre juin et août dans les plateaux et les terres basses à l'ouest et la seconde entre novembre et janvier le long de l'escarpement oriental. Les précipitations moyennes annuelles sont d'environ 600 mm sur les plateaux, suffisamment pour mener à bien une récolte de céréales.
3. La population est estimée à 3,5 millions d'habitants, dont environ 80 pour cent vivent dans des zones rurales et dépendent de l'agriculture et l'élevage qui constituent leur principale source de production vivrière et de revenus. L'Érythrée présente un déficit vivrier structurel et a toujours été un grand importateur de produits céréaliers. En 2001, avec une pluviométrie normale, moins de la moitié des besoins céréaliers annuels ont été produits localement, c'est-à-dire 220 000 tonnes alors que les besoins sont estimés à 560 000 tonnes.
4. Les remarquables progrès économiques réalisés par l'Érythrée après l'indépendance ont été enrayés par le conflit frontalier avec l'Éthiopie en mai 1998. Ce conflit a privé le pays de ses principales zones de production céréalière pendant deux ans, déplacé plus de 1 million de personnes et détruit la plus grande partie des infrastructures dans les zones frontalières, notamment les écoles et les hôpitaux. Entre mai 2000 et février 2002, environ 750 000 bénéficiaires ont reçu une aide alimentaire au titre de l'opération d'urgence 10052.0, qui a permis d'éviter une catastrophe humanitaire. Après l'établissement de la Zone de sécurité temporaire début 2001, la plupart des personnes déplacées sont rentrées chez elles, et il n'est resté qu'environ 60 000 personnes dans les camps et les communautés hôtes du fait de l'insécurité dans leurs lieux d'origine et de la crainte des mines terrestres. Bien que la décision de la Commission des frontières du 13 avril 2002<sup>1</sup> ait été "acceptée" par les deux pays, il faudra probablement du temps et des ressources considérables avant que les zones frontalières soient débarrassées des mines terrestres et que les PDI puissent se réinstaller.
5. Les régions semi-arides de la Mer rouge nord et d'Anseba ont subi trois années consécutives de grave sécheresse (1998–2001), ce qui a aggravé la situation et s'est traduit par de très mauvaises récoltes, des pertes de bétail et l'épuisement des actifs. La population s'est retrouvée avec peu ou pas de mécanismes de survie en termes de sécurité alimentaire. Quelque 200 000 bénéficiaires ont reçu l'aide alimentaire du PAM au titre de l'opération d'urgence 10049.0, qui leur a permis de survivre et de conserver une partie de leurs actifs.

<sup>1</sup> La Commission des frontières Érythrée-Éthiopie a été établie suite à l'accord de paix d'Alger de décembre 2000. Il s'agit d'une commission neutre comprenant cinq membres, nommés par les deux parties d'un commun accord, ayant pour mandat de démarquer la frontière entre les deux pays sur la base des traités coloniaux pertinents et du droit international applicable.



## Analyse de la situation

6. L'Érythrée est l'une des plus pauvres nations du monde. L'Érythrée fait partie des pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier et figure au 148ème rang sur 162 pays selon l'Indicateur du développement humain (Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD], 2001). Le produit intérieur brut par habitant (PIB, PPA)<sup>2</sup> était de 880 dollars en 1999, comparé à la moyenne pour l'Afrique subsaharienne de 1 640 dollars. Le taux d'alphabétisation des adultes est de 52,7 pour cent, alors qu'il est de 59,6 pour cent pour l'Afrique subsaharienne; le taux d'alphabétisation chez les femmes est encore plus faible avec 39,4 pour cent. L'espérance de vie à la naissance est de 51,8 ans pour les deux sexes; le taux de mortalité infantile est de 66 pour 1 000 naissances vivantes; la mortalité chez les enfants de moins de 5 ans est de 105 pour 1 000 naissances vivantes.
7. La nutrition est un problème très préoccupant en Érythrée. On estime que 40 pour cent des jeunes enfants et 41 pour cent des femmes souffrent de malnutrition chronique en Érythrée. Un grand nombre de nouveau-nés risquent ainsi de ne pas recevoir une nutrition suffisante par l'allaitement. Les rapports indiquent que 38 pour cent des enfants de moins de 3 ans souffrent d'un retard de croissance, 16 pour cent d'émaciation et 44 pour cent d'insuffisance pondérale (Bilan commun de pays 2001).
8. Les carences en micronutriments sont fréquentes, les plus graves étant les troubles de carence en iode, la carence en vitamine A et l'anémie ferriprive ou anémie nutritionnelle. La prévalence des troubles de carence en iode chez les écoliers montre par exemple une répartition géographique et en fonction du sexe: le taux de prévalence chez les filles est de 26 pour cent contre 19 pour cent chez les garçons. Outre les apports alimentaires insuffisants, les causes de malnutrition sont aussi les maladies telles que la malaria, l'ankylostomiase, la tuberculose et la diarrhée, la méconnaissance de l'assainissement et des pratiques d'hygiène ainsi que des façons d'utiliser le mieux possible les approvisionnements disponibles (bilan commun de pays 2001).

**TABLEAU 1: POURCENTAGE D'ENFANTS SOUFFRANT DE MALNUTRITION DE MOINS DE 5 ANS DANS CERTAINES RÉGIONS (poids pour la taille)**

Région	Sous-zone	ONG	Date de l'enquête	Nombre d'enfants ciblés	Écart-type <-3 malnutrition grave (%)	Écart-type <-2 malnutrition générale (%)
Anseba	Asmat	CONCERN	07/01	899	3,5	21,0
	Hagaz		11/01	906	1,8	17,4
	Shamboko, Lalai Gash, Gogne	SCF (Royaume-Uni)	08/01	914	1,5	8,0
Gash Barka	Molki	COSV	10/01	905	1,4	11,6
			12/01	906	1,2	14,0
	Agordat, Logo Anseba, Mensura	COSV	01/02	913	2,0	12,8

Notes: Données provenant de différentes ONG spécialisées dans la nutrition, notamment CONCERN, Save the Children Fund-Royaume-Uni (SCF-Royaume-Uni) et Coordinating Committee for Voluntary Service Organizations (COSV).

<sup>2</sup> PPA: parité du pouvoir d'achat —les valeurs en dollars indiquées ont été ajustées pour essayer de prendre en compte les différences du pouvoir d'achat/coût de la vie entre les pays.



9. Le secteur de l'éducation est caractérisé par des taux d'inscription et d'achèvement scolaires faibles et un accès limité à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Grâce aux efforts déployés par le gouvernement pour améliorer l'accès à l'éducation, les taux d'inscription dans les écoles primaires se sont toutefois améliorés, et sont passés de 22,4 pour cent (21,8 pour cent pour les filles) en 1992 à 33,3 pour cent (29,3 pour cent pour les filles) en 1999. Selon le gouvernement, le taux d'inscription des filles est resté bas en 2001, avec 38 pour cent<sup>3</sup>. Près de 60 pour cent des écoles n'ont pas accès à l'eau potable et n'ont pas d'installations sanitaires adéquates. La distance moyenne jusqu'à l'école est de 15 kilomètres pour les écoles primaires et de 35 kilomètres pour les écoles secondaires. Les filles sont confrontées à des obstacles supplémentaires, notamment la réticence des parents à les laisser parcourir à pied de longues distances seules et le manque d'enseignantes et d'installations sanitaires adéquates. C'est dans les régions où les populations sont à dominante nomade que l'on trouve les taux d'inscription les plus bas pour les filles — régions de la Mer rouge nord et de la Mer rouge sud. Dans ces zones les taux d'inscription des filles sont, dans un grand nombre d'écoles, inférieurs à 5 pour cent (Bilan commun de pays 2001 et Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2002).
10. Au cours de la lutte pour l'indépendance et du récent conflit frontalier, de nombreux Érythréens ont cherché refuge au Soudan. En 2001, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le gouvernement ont démarré un programme de rapatriement volontaire à grande échelle pour 160 000 réfugiés. À ce jour, plus de 51 000 personnes ont été rapatriées. En outre, un grand nombre d'Érythréens vivant en Éthiopie ont été expulsés à cause du conflit frontalier; ils sont environ 14 000 à vivre actuellement dans des camps et à avoir besoin d'aide alimentaire jusqu'au moment où ils recevront de la terre et pourront se réinstaller. La démobilisation de quelque 200 000 soldats appartenant aux forces armées, dont 30 pour cent de femmes, est aussi attendue.
11. L'Érythrée a une superficie d'environ 126 000 km<sup>2</sup>, dont 33 000 km<sup>2</sup>, ou 26 pour cent, sont propres à l'agriculture; mais 4 500 km<sup>2</sup> seulement sont cultivés. La dégradation des terres et de l'environnement atteint des proportions préoccupantes. Outre les dévastations causées par la guerre, la surexploitation des ressources fragiles par les PDI et la population pose de graves problèmes d'environnement. Les agriculteurs ont été obligés d'appliquer des méthodes d'exploitation des terres qui sont extractives et agressives, comme les cultures en continue sans période de jachère, afin d'obtenir une sécurité alimentaire à court terme indispensable. Les projets agricoles visant à améliorer les systèmes d'irrigation et à réduire l'érosion des sols seront essentiels pour une stratégie de sécurité alimentaire durable à long terme (bilan commun de pays 2001).
12. Le VIH/SIDA n'a pas été jusqu'ici un problème majeur en Érythrée. Le programme national de lutte contre le SIDA estime cependant qu'environ 60 000 à 70 000 Érythréens ont été infectés par le virus VIH. La prévalence est actuellement faible par rapport aux autres pays africains, mais le taux d'infection est alarmant. L'analyse indique que le nombre de cas de SIDA double environ tous les 18 mois. Environ 70 pour cent des cas signalés sont des personnes jeunes de 20 à 39 ans et 5 pour cent sont des enfants de moins de 15 ans. Devant cette situation, le gouvernement a élaboré un plan multisectoriel décentralisé de cinq ans pour traiter les problèmes de VIH/SIDA (bilan commun de pays 2001).

---

<sup>3</sup> La hausse rapide de l'inscription des filles entre 1999 et 2001 est liée à la hausse générale des inscriptions qui a suivi le retour des PDI à la fin du conflit frontalier.



13. En Érythrée, les femmes faisaient partie des forces armées pendant la lutte pour l'indépendance et le récent conflit frontalier. La représentation des femmes au parlement a changé de manière spectaculaire depuis l'adoption d'un système de quota en 1995. Actuellement, 30,5 pour cent des membres des assemblées régionales populaires et 22 pour cent de l'assemblée nationale sont des femmes (bilan commun de pays 2001). Au niveau du ménage, ce sont surtout les femmes qui dispensent les soins de santé et leurs charges de travail sont particulièrement lourdes. Environ 95 pour cent des femmes subissent des mutilations génitales à un très jeune âge.

### Politiques et programmes de redressement du gouvernement

14. Le Gouvernement érythréen a réitéré à maintes reprises son désir de parvenir à l'autosuffisance sur le plan des besoins essentiels et de la sécurité alimentaire. Dans le cadre de ses efforts de redressement, le gouvernement appuie une approche d'agriculture intégrée en encourageant la mécanisation et la culture de zones plus vastes. Le gouvernement participe activement aussi au projet de reconstruction financé par le PNUD au sein de la zone de sécurité temporaire, et a organisé des opérations de réinstallation à grande échelle pour plus de 150 000 PDI en 2001.
15. Début 2002, le gouvernement a demandé au PAM de poursuivre son aide au-delà de 2002 à l'appui du redressement après la guerre et les sécheresses. Cette demande est le signe que le gouvernement a révisé sa position antérieure vis-à-vis de l'aide alimentaire, qui insistait sur la monétisation de l'aide alimentaire avec distribution des fonds ainsi obtenus par le gouvernement lui-même. Le gouvernement commence maintenant à utiliser l'aide alimentaire comme un mécanisme possible pour la création d'actifs et qui, à ce titre, contribue à la sécurité alimentaire à long terme du pays. Dans les réunions de politique générale qui ont suivi, le gouvernement a confirmé qu'il entérinait et appuyait les interventions décrites dans le présent document de l'IPSR.

### Justification

16. La guerre et les trois années consécutives de sécheresse ont gravement compromis la capacité de l'Érythrée à nourrir son peuple qui continue à être victime d'une grave insécurité alimentaire. Il faut poursuivre l'aide de secours pour un grand nombre de bénéficiaires, y compris des PDI, des rapatriés, des soldats démobilisés et des expulsés. Compte tenu des activités de réinstallation et de rapatriement en cours, l'aide alimentaire sera sans aucun doute nécessaire pour appuyer la réintégration de ces populations. Par ailleurs, les populations vivant dans les zones d'insécurité alimentaire chronique ont besoin d'un soutien pour reconstituer leurs moyens de subsistance et parvenir à l'autosuffisance grâce à la valorisation des actifs humains et physiques.

## STRATEGIE DE REDRESSEMENT

### Besoins des bénéficiaires

17. Pendant une période de 24 mois, l'IPSR fournira 104 531 tonnes de vivres aux populations les plus vulnérables dans le cadre de différentes interventions. Elle comportera les trois composantes reliées entre elles d'une IPSR: secours, réfugiés et redressement. On trouvera au tableau 2 le nombre total de bénéficiaires par catégorie d'activité et par région:



**TABLEAU 2: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR CATÉGORIE  
D'ACTIVITÉ ET PAR RÉGION**

Catégorie d'activité	Gash Barka	Dehub	Maekel	Anseba	Mer Rouge nord	Mer Rouge sud	Total
PDI	40 000	20 000					<b>60 000</b>
Démobilisation de soldats	30 000	30 000	25 000	5 000	5 000	5 000	<b>100 000</b>
Thérapeutique	500	200	100	700	700	200	<b>2 400</b>
Supplémentaire	5 000	3 000	1 000	9 000	9 000	3 000	<b>30 000</b>
<b>Total secours</b>	<b>75 500</b>	<b>53 200</b>	<b>26 100</b>	<b>14 700</b>	<b>14 700</b>	<b>8 200</b>	<b>192 400</b>
Rapatriés	100 000	4 000	4 000	6 000	4 000	2 000	<b>120 000</b>
Expulsés	4 000	1 000					<b>5 000</b>
<b>Total réfugiés</b>	<b>104 000</b>	<b>5 000</b>	<b>4 000</b>	<b>6 000</b>	<b>4 000</b>	<b>2 000</b>	<b>125 000</b>
Alimentation scolaire	30 000	20 000	5 000	45 000	40 000	10 000	<b>150 000</b>
Vivres pour la formation	10 000	10 000	5 000	10 000	20 000	5 000	<b>60 000</b>
VCT	60 000	40 000	30 000	80 000	70 000	40 000	<b>320 000</b>
VIH/SIDA	30 000	30 000	15 000	10 000	30 000	5 000	<b>120 000</b>
<b>Total redressement</b>	<b>130 000</b>	<b>100 000</b>	<b>55 000</b>	<b>145 000</b>	<b>160 000</b>	<b>60 000</b>	<b>650 000</b>
<b>Total général</b>	<b>309 500</b>	<b>158 200</b>	<b>85 100</b>	<b>165 700</b>	<b>178 700</b>	<b>70 200</b>	<b>967 400</b>

18. En ce qui concerne le ciblage, on utilisera des méthodes axées sur la communauté et des listes mises à jour de bénéficiaires fournies par les contreparties. La Commission érythréenne pour les réfugiés et le secours (CERRS) et le PAM, en collaboration avec les institutions partenaires, les ministères concernés et les ONG, procédera à l'enregistrement conjoint des populations bénéficiaires, tenant compte des données ventilées par sexe dans les zones touchées; les plans de distribution seront établis en fonction des listes des bénéficiaires enregistrés. Des réunions périodiques seront organisées avec la participation du PAM, des ONG, des responsables de l'administration locale et des chefs des communautés, y compris des femmes, afin d'approuver les cibles de bénéficiaires. Les comités de secours au niveau du village identifieront les bénéficiaires au sein des groupes socio-économiques pauvres et très pauvres. Les femmes seront particulièrement encouragées à participer à ces comités.
19. L'assortiment et la ration alimentaires seront maintenus à 2 100 kilocalories par personne et par jour pour la plupart des bénéficiaires, l'aliment de base de l'assortiment étant le blé complété par des légumineuses, de l'huile et du sel.
20. En ce qui concerne l'évaluation des besoins des bénéficiaires, le PAM et ses partenaires procéderont régulièrement au suivi de la sécurité alimentaire et à l'évaluation des besoins à l'aide de techniques diverses, allant des missions pluri-institutions d'évaluation de la situation alimentaire et du suivi de la sécurité alimentaire aux enquêtes nutritionnelles. Avec le concours de l'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), le PAM étudiera la possibilité d'utiliser des méthodologies comme l'évaluation de l'économie alimentaire des ménages afin de renforcer l'analyse de la sécurité alimentaire et le ciblage. Les rations seront revues périodiquement afin de vérifier qu'elles sont conformes aux besoins des populations cibles.



## Rôle de l'aide alimentaire

21. L'aide alimentaire aidera à améliorer la sécurité alimentaire des ménages appartenant aux populations cibles et contribuera à la récupération nutritionnelle des groupes les plus vulnérables. Les PDI, les rapatriés et les expulsés qui se réinstallent auront besoin de rations alimentaires générales jusqu'à leur première récolte. L'aide alimentaire contribuera aussi à construire des actifs physiques et à renforcer les connaissances et les compétences, en particulier chez les femmes. L'appui à l'alphabétisation des adultes et à la création d'actifs, notamment la construction et la remise en état des installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'irrigation, contribuera aux efforts de développement national. L'alimentation scolaire qui prend particulièrement en compte les filles permettra d'accroître les taux d'inscription. L'appui au processus de démobilisation est fondamental pour la stabilisation de la région, et l'aide alimentaire destinée aux anciens combattants facilitera leur réinsertion et leur réinstallation au sein des communautés.

## Approche-programme

22. Le protocole actuel de distribution de vivres au titre des opérations d'urgence sera remplacé par des colis de réinstallation à court terme complétés par des activités de redressement intégrées. Outre la distribution générale de produits alimentaires, différentes approches seront utilisées, notamment la création d'actifs et la promotion de l'autosuffisance par le biais d'activités vivres-contre-travail (VCT) et vivres pour la formation, l'aide à l'éducation primaire universelle grâce à l'alimentation scolaire, et les soins et le maintien de la santé pour les plus vulnérables, y compris des interventions sur le plan de la nutrition et de la lutte contre le VIH/SIDA, des colis de réinstallation et d'autres aides ciblées.
23. Les interventions du PAM évolueront en fonction du suivi et de la mise à jour continus des différents scénarios et hypothèses de risque établis. La collaboration permanente entre le PAM et la CERRS pour l'évaluation et le suivi conjoints de tous les programmes sera activement poursuivie. Afin d'éviter la dépendance, l'aide alimentaire dans les zones d'insécurité alimentaire chronique sera fournie strictement pendant les périodes de déficit vivrier.
24. L'appui aux femmes et aux filles continuera à être privilégié dans l'IPSR proposée. Au moins 60 pour cent des ressources du programme de pays seront investies dans des activités visant à la promotion de la femme. La responsabilisation des femmes en tant que bénéficiaires à part égale des interventions de secours et de redressement devrait se traduire par une amélioration de la situation générale de la sécurité alimentaire, étant donné le rôle fondamental que jouent les femmes dans la sécurité alimentaire des ménages.
25. Afin de faire mieux percevoir la mission du PAM et de mobiliser des fonds pour l'IPSR, le bureau de pays continuera à publier son bulletin trimestriel qui traite de sujets liés aux activités du PAM et à organiser à l'intention des donateurs des visites sur le terrain et des réunions d'information pour toutes les missions des donateurs résidents sur les activités, les inquiétudes et les interventions proposées par le PAM.

## Évaluation des risques

26. L'Accord de paix d'Alger de décembre 2000 tient toujours, et le verdict de la Commission des frontières a été accepté par l'Érythrée et par l'Éthiopie.



27. Le risque de sécheresse récurrente nécessite un suivi de près. L'insuffisance des précipitations sera un obstacle majeur à la réintégration et au relèvement durables. Outre des précipitations adéquates, les hypothèses clés suivantes devront se réaliser pour garantir le succès total de l'IPSR:
- la réussite du déplacement et de la réinstallation des PDI, des réfugiés et des rapatriés dans leurs lieux d'origine (y compris la zone de sécurité temporaire);
  - des terres suffisantes pour que les PDI et les réfugiés qui rentrent chez eux puissent faire face à leurs besoins alimentaires;
  - une campagne efficace de distribution de semences/outils/engrais en lieu et temps voulus pour la prochaine campagne de semis, et la fourniture de services de vulgarisation;
  - la démobilisation menée à bien et dans les temps voulus des forces armées afin d'établir la main-d'œuvre si nécessaire pour l'agriculture et les autres activités économiques;
  - une politique nationale de sécurité alimentaire;
  - un environnement politique apaisé favorable à la croissance économique et au développement;
  - poursuite et efficacité du déminage afin que les activités agricoles puissent se dérouler normalement.
28. De nombreuses activités du PAM s'appuient sur les activités complémentaires et les apports non alimentaires des autres institutions partenaires. Les activités du PAM pourraient être compromises si le financement ou les capacités des institutions partenaires étaient réduits.

### Objectifs et buts

29. La présente IPSR contribuera à faire face aux besoins de secours et de redressement des populations vulnérables et menacées d'insécurité alimentaire en se fixant les objectifs suivants:
- a) sécurité alimentaire des ménages et état nutritionnel améliorés des populations cibles;
  - b) accès accru des communautés cibles aux actifs physiques, aux connaissances et aux compétences.
30. La promotion de l'équité entre les sexes en termes d'accès aux ressources et aux actifs et de leur gestion sera appliquée tout au long de l'intervention.

---

## PLAN D'EXECUTION

### A. Composante de secours

31. Les 60 000 PDI qui vivent encore dans des camps ne devraient pas pouvoir rentrer chez elles en 2002 ou 2003 du fait des ajustements frontaliers et de la menace des mines terrestres. Les PDI recevront des rations mensuelles complètes pendant au moins un an ou jusqu'à leur première récolte.



32. La démobilisation de 200 000 soldats a été retardée plusieurs fois et devrait démarrer à la mi-2002, avec un premier contingent de 80 000 soldats. À des fins de planification un chiffre annuel de 100 000 en 2002 et 2003 a été utilisé. Les anciens combattants recevront un colis initial de vivres pour deux mois. À la fin de cette période, le PAM et le gouvernement évalueront leur situation alimentaire et des rations mensuelles seront distribuées à ceux qui en ont encore besoin jusqu'à la prochaine récolte. Environ 50 000 personnes de ce groupe auront encore besoin d'aide alimentaire jusqu'à la récolte suivante, à la fin de 2003.
33. Compte tenu d'une combinaison de facteurs, dont l'insuffisance de l'apport alimentaire, le PAM renforcera les programmes d'alimentation thérapeutique et complémentaire par l'intermédiaire du Ministère de la santé et des ONG. Les enfants souffrant de malnutrition, les femmes enceintes et les mères allaitantes continueront à recevoir une aide alimentaire conformément aux protocoles convenus. Environ 8 pour cent de la population totale bénéficiant de rations alimentaires générales recevront des rations sèches à emporter composées de 20 grammes de sucre, 25 grammes d'huile et 250 grammes de mélange maïs-soja par personne et par jour. Approximativement 10 pour cent de ce groupe vulnérable recevra en plus une ration thérapeutique dans des centres d'alimentation spécialisés. Les rations comprennent 80 grammes d'huile, 100 grammes de mélange maïs-soja, 80 grammes de lait écrémé en poudre et 70 grammes de sucre par personne et par jour.

## **B. Composante réfugiés**

34. Le HCR estime que d'ici la fin de 2002, quelque 100 000 réfugiés auront été rapatriés des camps au Soudan. Le HCR et le gouvernement prévoient de rapatrier les 60 000 réfugiés restants en 2003. Ce dernier groupe et environ la moitié des premiers 100 000 recevront l'aide du PAM sous forme de rations alimentaires générales mensuelles jusqu'à la récolte suivante, fin 2003. Les rapatriés et les expulsés qui reviendront en 2003 ne pourront pas tous préparer et semer leurs champs et continueront donc d'avoir besoin d'aide jusqu'en 2004.
35. Le PAM et le HCR ont travaillé en partenariat étroit pour la présente composante. Les modifications du nombre des bénéficiaires et des besoins d'aide alimentaire sont régulièrement discutées au cours des réunions tripartites semestrielles qui se tiennent entre les Gouvernements soudanais et érythréen, avec l'aide du HCR et auxquelles assiste le PAM.

## **C. Composante redressement**

36. Les interventions de redressement cibleront les groupes vulnérables dans les zones d'insécurité alimentaire chronique des régions d'Anseba, de la Mer rouge nord et de la Mer rouge sud. Au départ, cette composante a le plus petit nombre de bénéficiaires, mais la situation se modifiera à mesure que la composante passera de la phase pilote actuelle à des programmes complets de redressement.



37. Les interventions de redressement seront axées sur l'agriculture, l'infrastructure, la santé et l'éducation, et les activités pilotes entreprises au titre des deux opérations d'urgence seront élargies dans le cadre de la présente IPSR de la manière suivante<sup>4</sup>:
- l'alimentation scolaire passera de 80 000 à 150 000 élèves;
  - les programmes de soins et d'appui et de sensibilisation au VIH/SIDA, qui ciblent environ 10 000 bénéficiaires par mois, seront augmentés à 20 000;
  - le programme d'alphabétisation des adultes (vivre pour la formation) pour 10 000 bénéficiaires par mois (concernant essentiellement des femmes) passera à 30 000;
  - différents programmes VCT (pas encore démarrés) seront augmentés à 35 000.
38. **Appui à l'alimentation scolaire.** Les taux d'inscription étant toujours très bas, le PAM continuera à appuyer l'enseignement primaire et à cibler les zones les plus menacées par l'insécurité alimentaire et où les taux d'inscription et de fréquentation sont les plus bas. Le PAM élargira le programme d'alimentation scolaire, en privilégiant l'inscription et la fréquentation des filles et en distribuant des rations à emporter aux élèves de sexe féminin. La phase pilote actuelle fournit des rations sèches à emporter à quelque 45 000 élèves dans 134 écoles réparties dans l'ensemble du pays. Le PAM, en coopération avec le Ministère de l'éducation, prévoit de remplacer ces rations sèches par des repas préparés dans toutes les écoles en septembre 2002, et d'étendre progressivement ce programme à d'autres écoles, notamment dans les régions sujettes à la sécheresse. Deux repas par jour seront préparés par les membres des associations de parents-enseignants.
39. **Construction/remise en état des installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'irrigation.** Cette activité sera exécutée en étroite collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies et des ONG. L'insuffisance généralisée des ressources en eau a été aggravée par un déboisement important, le gaspillage et la pollution de l'eau et 30 ans de guerre civile, ce qui fait que les installations d'approvisionnement en eau, d'irrigation et d'assainissement, en particulier dans les zones rurales, sont à peu près inexistantes.
40. **Développement de l'éducation des adultes.** Les activités vivre pour la formation privilégieront l'alphabétisation des adultes et l'éducation sanitaire. L'éducation des femmes est l'un des moyens les plus importants pour la responsabilisation, en améliorant les pratiques en matière de santé et de nutrition.
41. **Appui aux programmes de lutte contre le VIH/SIDA.** Le PAM procédera selon une double approche: premièrement, les populations à risque seront ciblées par le biais d'activités axées sur la sensibilisation au problème du VIH/SIDA et la lutte contre celui-ci. Deuxièmement, une ration alimentaire familiale sera distribuée aux personnes affectées et à leur famille, en particulier aux ménages dirigés par des enfants. Le PAM collaborera étroitement avec le gouvernement, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans cette activité.

<sup>4</sup> Prière de noter que les moyennes mensuelles ne représentent pas nécessairement le nombre de nouveaux bénéficiaires par mois. Ces chiffres sont indiqués en fonction des cycles de rotation pour les bénéficiaires dans les différentes activités. Le nombre total de bénéficiaires figurant au tableau 3 est donc basé sur les permutations dans la moyenne mensuelle, en tenant compte des cycles de rotation (c'est-à-dire, les activités vivre pour la formation ont un cycle de rotation d'une année, donc 30 000 bénéficiaires par mois pendant deux ans est égal à un total de 60 000 bénéficiaires).



### **Mécanismes d'approbation des activités**

42. Au niveau de la communauté, des comités de distribution des produits alimentaires comprenant au moins 60 pour cent de femmes seront créés. Ces comités jouent un rôle fondamental pour identifier et gérer les activités de projet vivres-contre-travail et vivres pour la formation et pour décider des critères d'admissibilité des bénéficiaires. Les groupes et associations de femmes locaux, les ONG participantes et les autorités locales participeront aussi à l'identification des projets. L'examen final et l'approbation des projets reviendront au PAM.

### **Arrangements institutionnels et choix des partenaires**

43. Le PAM a établi des partenariats avec les institutions des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et les organes gouvernementaux, ainsi qu'avec les ONG disponibles pour l'exécution efficace du programme. Plusieurs accords sont déjà en place, et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2002, qui a démarré récemment et qui expose les priorités de toutes les institutions des Nations Unies pour les cinq prochaines années, fournira un excellent cadre de coopération et de programmation conjointe éventuelle. Le PAM a coordonné ses activités IPSR en fonction de ce cadre. Le Programme a déjà signé des lettres d'entente avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Ministère de l'éducation, le Ministère de la santé et les ONG et est sur le point de signer un accord avec le HCR. Les ONG partenaires continueront à être choisies en fonction de leurs domaines de compétence, de leur crédibilité et de la reconnaissance que leur accordent les autorités locales.
44. Le Bureau pour la coopération internationale, la coordination macropolitique et économique situé au sein du Bureau du Président servira de voie de communication pour toutes les questions de politique entre le gouvernement et le PAM. La CERRS restera la contrepartie technique au sein du gouvernement du PAM pendant la mise en œuvre de l'intervention d'assistance prévue et sera chargée de vérifier que les produits et les autres ressources fournis par le PAM sont reçus, manutentionnés, distribués et justifiés quant à leur emploi comme il convient.

### **Renforcement des capacités**

45. Un haut niveau de compétences techniques est fondamental pour l'exécution efficace de l'IPSR. À cet égard, les capacités techniques et gestionnaires de tous les partenaires seront renforcées par la formation dans les domaines suivants: intégration de la problématique hommes-femmes, évaluations de l'économie alimentaire des ménages, suivi et évaluation, cartographie, nutrition et planification d'urgence. Une formation sera aussi dispensée sur les procédures d'enregistrement et de vérification et les pratiques de gestion des produits alimentaires (stockage/manutention).
46. Outre les ateliers et la formation, le PAM appuiera les organisations chargées de l'exécution et les contreparties du gouvernement en leur fournissant le matériel et le logiciel nécessaires.



## Dispositions logistiques

47. Les expéditions d'aide alimentaire fournies par le PAM, arrivant au port de Massawa ou au port d'Assab, seront remises à la CERRS pour le transport par route jusqu'aux principaux entrepôts intermédiaires à Asmara, Decamhare et Keren ou pour le stockage aux points de livraison avancés (PLA) et aux points de distribution finale (PDF).
48. Depuis le début de son intervention, le PAM a appuyé et augmenté la capacité logistique de la CERRS en ce qui concerne l'expérience technique, les entrepôts et un système informatisé de suivi des produits. En outre, le Port de Massawa a été renforcé par la fourniture d'intrants non alimentaires comme des machines de mise en sac, du matériel de manutention, un pont-bascule et des bennes. Tout ceci a été accompagné de formation et d'ateliers. Le PAM offre de poursuivre cette assistance à la CERRS et à l'Office des céréales de l'Érythrée.
49. Le port de Massawa est le principal point d'entrée pour tous les produits fournis par le PAM. Il est donc nécessaire d'améliorer ses installations afin que l'arrivée des marchandises soit gérée de manière efficace. À côté de la CERRS, le PAM a démarré la construction de quatre entrepôts préfabriqués avec une capacité totale de 20 000 à 25 000 tonnes. Le Programme a aussi identifié les fonds nécessaires pour l'entretien des entrepôts, les nouvelles palettes, les élévateurs à fourches, le matériel de communication et la formation. Étant donné le peu de réponses suscitées par l'opération d'urgence, le PAM procédera par projet, en ciblant les intérêts spécifiques des donateurs.
50. Les routes principales entre Massawa et les entrepôts intermédiaires sont en bon état et bien entretenues. L'état du réseau de routes secondaires et tertiaires est plus variable. Le terrain difficile restreint l'accès dans certaines régions. Le mauvais état mécanique de la plupart des camions utilisés pour le transport à courte distance limite encore l'accès aux nombreuses personnes qui ont besoin d'aide alimentaire. De ce fait, les bénéficiaires sont en général obligés de vendre une partie de leurs rations alimentaires pour couvrir les coûts plus élevés du déplacement jusqu'aux points de distribution, en utilisant d'autres modes de transport plus chers (comme les chameaux et les ânes). Les coûts de ce dernier segment de transport, entre le PLA et les villages isolés, sont inclus dans la matrice transport intérieur, entreposage et manutention (TIEM) afin de garantir que les bénéficiaires reçoivent la ration complète chez eux.
51. La construction et la remise en état d'entrepôts sur des sites stratégiques sont nécessaires pour la mise en place anticipée des stocks régulateurs du PAM qui permettront une distribution rapide dans les endroits isolés. L'identification des emplacements des entrepôts sera faite en fonction des futures capacités de stockage nécessaires.
52. La mouture du blé est devenu un réel problème pour les bénéficiaires, son coût se situant entre 0,20 et 0,40 dollar/kg. L'absence de moulins dans la plupart des zones affectées oblige les bénéficiaires à faire plus de 20 kilomètres pour faire moudre leurs rations de blé. De ce fait, près d'un quart de la ration de blé reçue sert à payer les coûts de transport ainsi que les frais de mouture. Le PAM appuie le microprojet de mouture au niveau de la communauté afin de résoudre ces problèmes.
53. L'Érythrée est un pays à faible revenu, fait partie des pays les moins avancés, et n'a pas les ressources financières adéquates. En conséquence, le PAM demandera que 100 pour cent des coûts de transport, d'entreposage et de manutention de tous les produits importés ou achetés localement soient couverts par la présente IPSR dans le cadre du budget TIEM. Le remboursement TIEM se fera contre factures, reçus et connaissements correspondant au coût réel du transport, de la manutention et de l'entreposage jusqu'aux PDF. Ce remboursement se fera dans des limites convenues et ne dépassera pas les différents postes de dépenses figurant dans la matrice TIEM.



54. Les achats locaux en Érythrée se limitent au sel iodé et le PAM tiendra compte des prix de concurrence lors de ses achats.

### Suivi et évaluation

55. Des agents du PAM chargés du suivi sur le terrain sont basés dans les quatre bureaux auxiliaires suivants: Gash Barka (Barentu), Anseba (Keren), Debub (Decamhare) et Mer rouge nord (Massawa). Ces agents, conjointement avec les partenaires d'exécutions et le gouvernement, sont chargés d'effectuer le suivi et l'évaluation, et d'évaluer les besoins de manière régulière. Le PAM collectera systématiquement des informations quantitatives et qualitatives et préparera des rapports réguliers sur les effets des interventions.
56. Des méthodes de suivi et d'évaluation axées sur les résultats, qui mettent en évidence les améliorations concrètes apportées dans la vie des bénéficiaires, seront appliquées à la présente IPSR. Un cadre logique a été élaboré pour cette intervention, et le suivi sera axé sur des indicateurs pour les objectifs, les extrants, les activités, l'utilisation des ressources et les hypothèses critiques. Par ailleurs, le PAM a installé un système de suivi des produits, qui renforce les capacités de communication, les rapports concernant la distribution et l'obligation redditionnelle et la transparence.
57. Les indicateurs qui seront utilisés pour le suivi et l'évaluation de la présente IPSR sont les suivants:
- diminution des taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans;
  - diminution des taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (taux de mortalité infantile);
  - augmentation des taux d'inscription nets dans les écoles primaires, ventilé par sexe;
  - nombre de bénéficiaires, par âge et sexe et par catégorie d'activité;
  - composition et valeur en kilocalories de l'assortiment alimentaire des ménages distribué;
  - diminution des maladies dues à des carences en oligo-éléments dans les populations cibles;
  - nombre d'actifs créés/conservés bénéficiant et appartenant aux communautés;
  - pourcentage de femmes qui administrent et contrôlent (par exemple, propriétaire, co-propriétaire) les actifs créés;
  - nombre de femmes dans les comités de produits alimentaires.
58. Afin de suivre l'impact des secours alimentaires et des interventions de l'IPSR, des crédits seront prévus au budget pour la collecte de données socio-économiques de référence dans les zones recevant l'aide alimentaire du PAM et participant aux activités axées sur le développement. Les données seront ventilées par sexe et âge. Un examen à mi-parcours sera réalisé à la fin de la première année pour évaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs et déterminer les changements éventuels à apporter pour la durée restante de l'intervention. Vers la fin de l'IPSR, une mission d'évaluation, appuyée par l'OEDE (le Bureau de l'évaluation et du suivi du PAM) et le bureau régional, sera menée pour évaluer l'ensemble des résultats de l'intervention et son impact sur les populations cibles.



59. Un suivi après distribution et utilisation finale sera effectué régulièrement sur certains sites déterminés afin d'obtenir des renseignements sur l'allocation et l'utilisation réelles des produits alimentaires par les bénéficiaires. Les informations nutritionnelles seront obtenues par des enquêtes ponctuelles et par les registres des dispensaires et centres de santé. L'unité ACV du PAM en Érythrée renforcera les capacités d'évaluation et d'intervention en tirant parti des données disponibles et des informations fournies par les comités de coordination qui s'occupent d'évaluations de l'état nutritionnel, des mouvements de population, etc. Le PAM utilisera aussi l'approche de l'évaluation de l'économie alimentaire des ménages pour identifier et cibler les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.

### Mesures de sécurité

60. Les conditions de sécurité dans l'ensemble de l'Érythrée sont classées par les Nations Unies comme appartenant à la Phase I, à l'exception des zones frontalières avec l'Éthiopie (Mer rouge sud, Debub et Gash Barka), qui se situent entre la Phase III et la Phase IV. Le problème des mines terrestres est très grave dans le pays tout entier, mais en particulier dans les zones frontalières avec l'Éthiopie. On estime qu'il y a entre un demi million et 1 million de mines terrestres et 3 millions d'engins non explosés répartis sur l'ensemble de l'Érythrée.
61. Tous les véhicules de suivi du PAM sur le terrain sont équipés de couverture balistique pour les interventions dans les zones infestées de mines, et des séances de formation sur la sécurité et la sensibilisation aux problèmes des mines sont organisées régulièrement pour l'ensemble du personnel du PAM. En outre, tous les véhicules du PAM sont équipés de troussees médicales, de récepteurs GPS (Système de positionnement global) et de radios VHF/HF.

### Stratégie de retrait

62. Lorsque les besoins de secours et de redressement diminueront, le PAM pourra privilégier les initiatives de développement à plus long terme.

### Mécanisme d'urgence

63. Le PAM a élaboré un scénario stratégique d'urgence afin de renforcer la préparation aux situations de crise du bureau de pays. Le Programme pourra ainsi intervenir rapidement en cas de nouvelles crises et catastrophes ou d'événements imprévus. Ce scénario offre aussi la souplesse qui permet de réorienter les interventions et les ressources pour faire face à des situations et des buts nouveaux.

---

## RECOMMANDATION

64. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR dans les limites du budget présenté aux annexes I et II.



## ANNEXE I

## VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur totale (dollars)
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>			
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>			
Produits <sup>1</sup>			
– Blé	81 937	152	12 454 424
– Légumineuses	6 550	275	1 801 250
– Huile végétale	4 993	581	2 900 933
– Sel	819	110	90 090
– Mélange maïs-soja	10 194	226	2 711 604
– Sucre	19	280	5 320
– Lait écrémé en poudre	19	2 000	38 000
<b>Total, produits</b>	<b>104 531</b>		<b>20 001 621</b>
<b>Transport extérieur</b>		70,88	<b>7 408 650</b>
<b>TIEM</b>		<b>89,0</b>	<b>9 303 259</b>
<b>Autres coûts opérationnels directs</b>		<b>3,90</b>	<b>407 500</b>
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>		<b>355,1</b>	<b>37 121 030</b>
<b>B. Coûts d'appui directs (voir Annexe II pour les détails)</b>		<b>45,68</b>	<b>4 775 900</b>
<b>Total, coûts d'appui directs</b>		<b>400,8</b>	<b>41 896 930</b>
<b>C. Coûts d'appui indirects (7,8 pour cent du total des coûts directs)</b>			
<b>Total partiel, coûts d'appui indirects</b>		<b>31,6</b>	<b>3 267 961</b>
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>		<b>432,7</b>	<b>45 164 891</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet, comme dans tous les projets appuyés par le PAM, peuvent varier en fonction des disponibilités.



## ANNEXE II

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)</b>
--

**Dépenses de personnel**

Personnel international (9)	2 443 900
Personnel local (2)	114 000
Personnel national des services généraux (33)	792 000
Personnel temporaire, accords de services spéciaux (20)	130 000
Consultants internationaux pour ACV, suivi et évaluation, etc. (2)	30 000
Volontaires des Nations Unies (3)	291 000
Consultants nationaux pour suivi et évaluation (2)	12 000
Heures supplémentaires et prime de risque	78 000
Voyages et indemnités journalières de subsistance	140 000
Formation et développement du personnel	110 000
<b>Total partiel</b>	<b>4 140 900</b>

**Dépenses de fonctionnement**

Location des locaux	105 000
Service collectifs	30 000
Fournitures de bureau	35 000
Communications	160 000
Assurance	30 000
Réparation et entretien du matériel	25 000
Entretien et coûts d'exploitation	80 000
Autres dépenses de bureau	15 000
Services des organisations des Nations Unies	55 000
<b>Total partiel</b>	<b>535 000</b>

**Matériel et dépenses d'équipement**

Véhicules	40 000
Matériel TC/TI	40 000
Mobilier, outils et matériel	20 000
<b>Total partiel</b>	<b>100 000</b>

<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>4 775 900</b>
-------------------------------------	------------------



## ANNEXE III

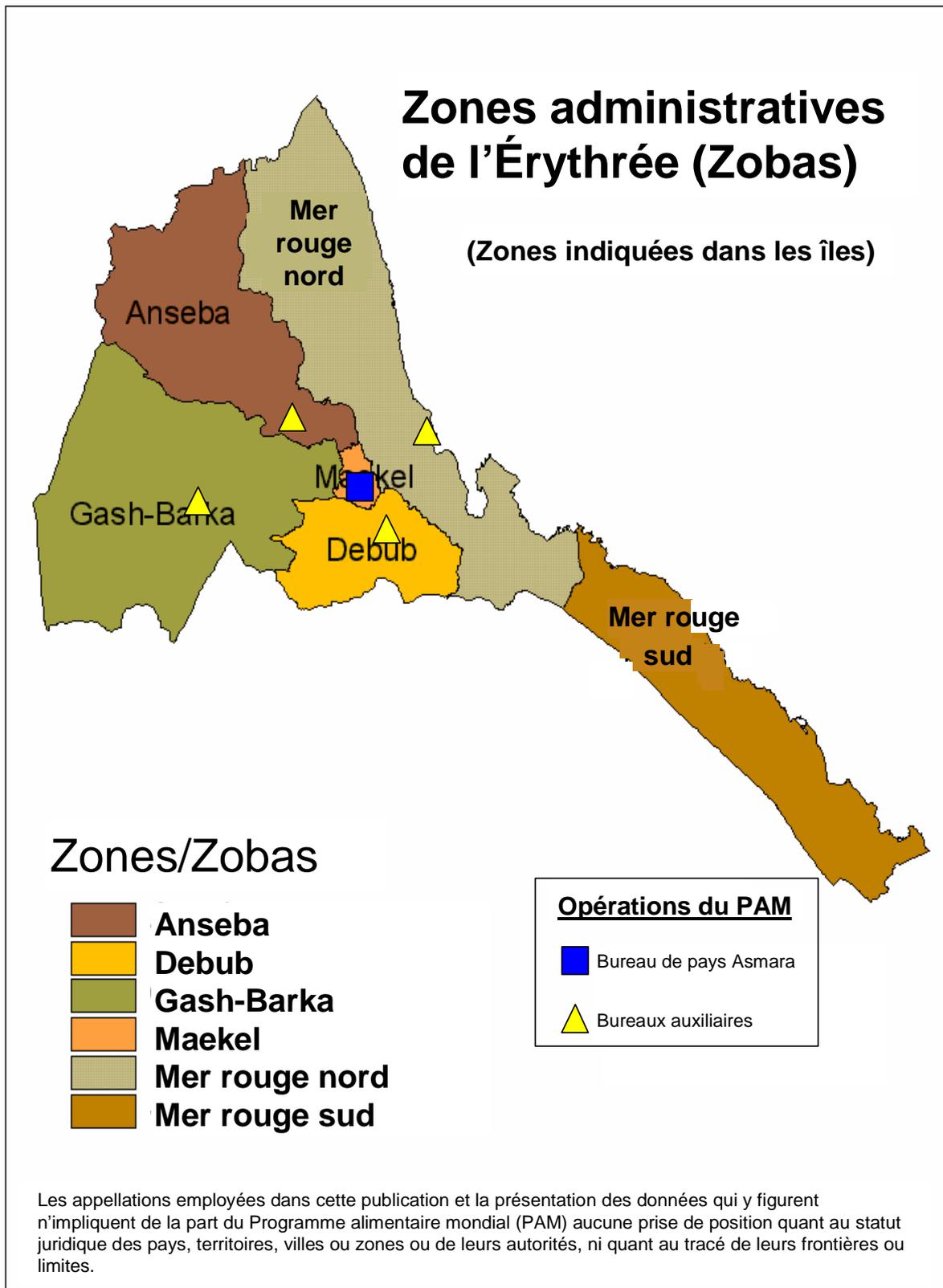
## COMPOSITION DES RATIONS, BÉNÉFICIAIRES ET BESOINS ALIMENTAIRES

Programme/activité	Rations quotidiennes, par personne (g)								Total
	Céréales	Légumi- neuses	Huile	Sel	Mélange maïs- soja	Lait écrémé en poudre	Sucre	Kcal	
Distribution générale d'aliments (secours/ réfugiés)	575*	40	30	5				2 111	<b>650</b>
Soldats démobilisés	575*	40	30	5				2 111	<b>650</b>
Alimentation complémentaire			25		250		20	1 251	<b>295</b>
Alimentation thérapeutique			80		100	80	70	1 656	<b>330</b>
Programmes VCT/VIH/SIDA	575*	40	30	5				2 111	<b>650</b>
Vivres pour la formation	575*	40	30	5				2 111	<b>650</b>
Alimentation scolaire d'urgence (rations sèches à emporter pour les filles)	250	20	10	5				1 031	<b>285</b>
Alimentation scolaire d'urgence (deux repas préparés)	300	40	20	5	150		10	1 972	<b>525</b>

\* Les rations de céréales comprennent une allocation de 15 pour cent pour pertes de mouture.



## ANNEXE IV



## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CERRS	Commission érythréenne pour les réfugiés et le secours
COSV	<i>Coordinating Committee for Voluntary Service Organizations</i>
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PDF	Point de distribution finale
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
PIB	Produit intérieur brut
PLA	Point de livraison avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité du pouvoir d'achat
SCF	<i>Save the Children Fund</i>
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres-contre-travail

